

PRESENTATION DE LA FODES-5

La Fondation pour le Développement Economique et Social, FODES-5, créée le 18 juillet 1998 à Labrousse, 3ème section communale de Miragoâne, est une organisation privée philanthropique, laïque, apolitique et à but non lucratif, qui travaille dans cinq sections communales limitrophes, mais réparties sur quatre départements géographiques : 4ème de Petit-Goâve (Ouest), 11ème d'Aquin (Sud), 6ème de Côtes de Fer (Sud-Est), et 2ème et 3ème de Miragoâne (Grand'Anse).

Bien qu'officiellement créée à cette date, son histoire a débuté beaucoup plus tôt dans le temps. En effet, depuis 1985, une première tentative de regroupement des paysans de Labrousse avait permis la mise sur pied de CODELAB (Combite pour le Développement de Labrousse). Et c'est grâce au succès de ses nombreuses initiatives pour l'avancement de la région que s'est graduellement développé un environnement motivationnel favorable à la création de FODES-5.

La Fondation est légalement reconnue et enregistrée à la Mairie de Miragoâne au No. AB06, et est également enregistrée à la Direction du Ministère du Travail et des Affaires Sociales au No. STC-00307. Son Siège Social est situé à Labrousse, 3ième section communale de Miragoâne, Chef-lieu de l'arrondissement de Nippes, dans le département de la Grand'Anse.

Cependant, un "Bureau de Coordination" est maintenu à Port-au-Prince, afin de coordonner certaines activités de la Fondation et d'entretenir des relations avec les ressortissants vivant à Port-au-Prince ou à l'étranger, et aussi avec d'autres organisations nationales et internationales susceptibles d'aider la FODES-5 à atteindre ses objectifs.

L'un des objectifs de cette coopérative est de créer des filiales dans les localités avoisinantes pour stimuler le regroupement de catégories d'entrepreneurs intéressés à mettre volontairement et librement en commun leurs ressources et leurs expériences professionnelles en vue de se lancer dans d'autres initiatives économiquement rentables pour aider au développement global et continu de la région.

En termes de structures, l'organisation comprend l'Assemblée Générale, l'Assemblée Permanente des Délégués, le Conseil d'Administration, et le Bureau de Coordination Générale qui est une émanation du Conseil d'Administration et qui sert de Bureau Exécutif.

La gestion est assurée par le Conseil d'Administration composé de onze (11) membres élus par l'Assemblée Générale, assistés de conseillers techniques responsables des commissions sectorielles permanentes, pour un mandat de trois ans. Ces commissions techniques sectorielles se spécialisent dans les volets de Santé, d'Education, d'Agriculture, et des Coopératives qui s'efforcent de développer des activités génératrices de revenus. Elles ont également pour responsabilité de maintenir l'interdépendance de ces différents secteurs pour faciliter la cohérence dans les interventions de l'organisation.

Ces structures se ramifient à travers des Bureaux Annexes, et des Comités de Sections Communales qui exécutent directement les activités de la Fondation par section respective. Et c'est à ce niveau que les commissions techniques sectorielles agissent plus directement pour la bonne marche et le suivi des activités prévues dans les plans d'opérations des différents projets. Depuis 2002, FODES-5 a développé un partenariat avec l'Organisation Internationale « Terre sans Frontière » qui lui fournit une assistance technique significative, en particulier dans le domaine de l'eau potable et de l'irrigation.

La mission de la FODES-5 est de travailler à la promotion du développement économique, social et culturel de son aire d'intervention, en aidant les populations locales à développer des moyens économiques d'existence digne et honnête, et à lutter pour obtenir des services sociaux de base susceptibles d'améliorer leur qualité de vie.